

Titre

Flore vasculaire menacée de la Polynésie française : quelle stratégie de conservation ?

Auteurs

Jean-Yves MEYER¹ & Jacques FLORENCE²

¹Délégation à la Recherche, Gouvernement de Polynésie française, B.P. 20981 Papeete, Tahiti, Polynésie française

² IRD, MNHN, Département Systématique et Evolution, UMR OSEB 7205, 16, rue Buffon, F-75005 Paris, France

Résumé

Avec plus de 87 espèces inscrites sur les Listes Rouges de l'UICN (2008), dont 47 considérées comme menacées de disparition (CR, EN et VU), la flore vasculaire de Polynésie française apparaît comme l'une des plus menacées des îles du Pacifique et des collectivités françaises d'Outre-Mer. Ces chiffres sont probablement sous-estimés car de nombreuses espèces considérées EX, NE et DD dans le passé, devraient changer en passant dans les catégories les plus sensibles (CR ou EN). Aux îles Australes par exemple, une série d'expéditions scientifiques organisées entre 2002 et 2004, a permis de ré-évaluer le statut de conservation de toutes les espèces végétales endémiques, faisant passer le taux de la flore menacée de 30% à 60%. 167 taxons indigènes et endémiques, rares, menacés ou peut-être éteints, ont été récemment (2008) inscrits sur la liste des espèces protégées de Polynésie française témoignant de la situation critique de la flore. Cependant, les seules actions actuellement financées et menées par les autorités locales consistent en la collecte de graines d'une douzaine d'espèces ligneuses à Tahiti et Moorea, la multiplication des plants en pépinière puis la plantation en plein champ, sans réel plan de conservation et de réflexion sur la réintroduction *in situ* de ces espèces. Une véritable stratégie de conservation de la flore menacée de Polynésie française est donc nécessaire et urgente à mener : ré-évaluer le statut UICN de l'ensemble de la flore primaire, identifier les espèces réellement prioritaires pour la conservation, favoriser les projets de restauration dans des sites de fort intérêt écologique, et surtout mettre en place de comités de pilotage et de suivi pour espérer arriver à la création future d'une structure de type conservatoire botanique, adaptée à la situation des îles de Polynésie française (cinq archipels et 120 îles disséminées sur une surface aussi vaste que l'Europe).